

Vallée de Luech

CA Alès Agglomération - Chambon



Le Chambon (Nathalie Thomas)



Une découverte de la vallée de Luech avec ses perspectives différentes du bord du cours d'eau aux pieds des falaises. Vous tomberez sous le charme de Chareneuve ...

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 1 h 10

Longueur : 3.6 km

Dénivelé positif : 256 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Architecture et village, Eau et géologie, Histoire et culture

Itinéraire

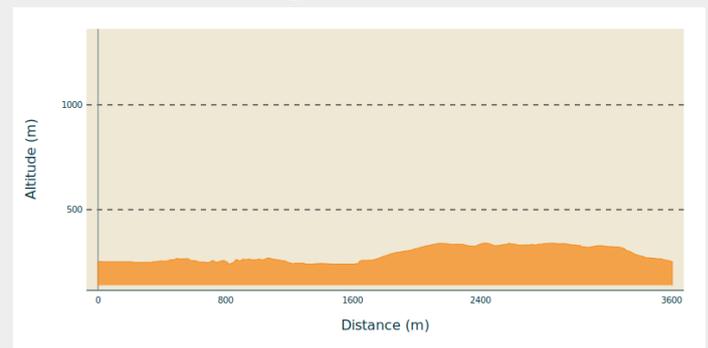
Départ : Le Chambon

Arrivée : Le Chambon

Balisage : — Balisage jaune et mobilier signalétique

Communes : 1. Chambon

Profil altimétrique



Altitude min 239 m Altitude max 340 m

Le long de l'itinéraire, des poteaux directionnels vous guident, dont le nom de lieux-dits et/ou de direction à suivre est indiqué en "**italique gras et entre guillemets**" dans le descriptif ci-dessous:

Au départ de « **Le Chambon** », prendre la direction de « **Peyremale** ». Au poteau « **Chambon - Eglise** », aller à « **Peyrelmale** » par « **Chareneuve** » puis « **Mas du Pellet** ». Au poteau « **Mas du Pellet** » retour à « **Le Chambon** » par « **Le Recul** ».

Balade extraite du cartoguide **Mont Lozère - Pays des sources, sommet des Cévennes**, mis en œuvre dans le cadre du pôle de Pleine nature du mont Lozère.

Sur votre chemin...



La pontière du Vildou (A)
Le Chambon (C)

Le hameau de Chareneuve (B)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Adaptez votre équipement aux conditions météo du jour. N'oubliez pas que le temps change vite en montagne. Pensez à emporter de l'eau en quantité suffisante, de bonnes chaussures et un chapeau.

Comment venir ?

Accès routier

À Chamborigaud, prendre la D29 pour rejoindre Le Chambon

Parking conseillé

Place du village

Lieux de renseignement

Maison du tourisme et du Parc national, Florac

Place de l'ancienne gare, N106, 48400 Florac-trois-rivières

info@cevennes-parcnational.fr

Tel : 04 66 45 01 14

<https://www.cevennes-gorges-du-tarn.com>

Maison du tourisme et du Parc national, Génolhac

Place du Colombier, 30450 Génolhac

contact@cevennes-tourisme.fr

Tel : 04 66 61 09 48

<http://www.cevennes-tourisme.fr/>

Office de tourisme Mont-Lozère, Villefort

43, Place du Bosquet, 48800 Villefort

contact@destination-montlozere.fr

Tel : 04 66 46 87 30

<https://www.destination-montlozere.fr/>

Source



CC des Cévennes au Mont Lozère

<http://www.cevennes-mont-lozere.fr/>



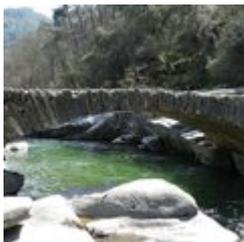
Parc national des Cévennes

<http://www.cevennes-parcnational.fr/>



Pôle pleine nature Mont Lozère

Sur votre chemin...



La pontière du Vildou (A)

Les petits ponts de pierres ont depuis longtemps remplacé les passerelles de bois que les crues ne manquaient pas d'emporter chaque année. Souvent réalisés au XVIIIe siècle, ces modestes ouvrages d'art, d'une résistance étonnante, sont de véritables chefs-d'œuvre artistiques et techniques. Inspirés d'un modèle romain, ils sont formés d'une seule arche qui enjambe le cours d'eau, prenant appui de part et d'autre sur les rochers. Aucun pilier central ne vient faire obstacle à l'eau.

Crédit photo : Nathalie Thomas



Le hameau de Chareneuve (B)

Le charme des belles maisons de ce village nous pousse à ralentir. Le regard est attiré vers un large béal d'eau vive. Ce canal très ancien est toujours entretenu par les propriétaires et conduit l'eau vers les jardins, réputés les plus précoces du canton !

Il dessert un bassin d'eau calme. Derrière lui, le moulin, dont on peut admirer la toiture de lauzes au faitage croisé, possédait un système de roue, posée à l'horizontale et entraînée par un axe vertical, destiné à fonctionner même en période de basses eaux. La réserve d'eau contenue dans le bassin pouvait aussi compenser des faiblesses de débit.

Crédit photo : Nathalie Thomas



Le Chambon (C)

Une histoire mouvementée des appartenances successives : féodales, paroissiales, scolaires et municipales .

Parmi les parchemins, le plus ancien date du 17 avril 1295. Il évoque la vente du fief du Chambon à Portes . Il reste la propriété du seigneur de Portes jusqu'au XVIIe siècle, ou Sieur Roussel le rachète. Rattaché plus tard à Sénéchas, le Chambon n'est érigé en commune autonome qu'en 1839, avec environ 800 habitants !

Après d'interminables débats sur l'éloignement des églises alentour, le village possède sa propre église en 1889. Les rues vivent alors au rythme de deux écoles, six cafés, de nombreux artisans et des mineurs de fond. Après la fermeture des mines de charbon dans les années 1950, le village s'est vidé.

Aujourd'hui il retrouve un souffle nouveau avec le tourisme vert !

Crédit photo : Nathalie Thomas